

## **MUNICIPALITE DE ROSSINIERE**

Période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2022

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- de vendre la parcelle RF No 191 à Mme Emma Zulauf et M. Thomas Berdoz, propriétaires de la parcelle voisine RF No 192.
- > de délivrer un permis de construire dispensé d'enquête publique à :
  - Casucci Stéphane et Christine, La Combe : Pose d'un cabanon de jardin (parcelle RF No 843).
  - Berdoz Gilles, Les Planards : Réfection de la toiture avec pose de panneaux solaires (parcelle RF No 183).